

OFFRE D'EMPLOI

Maître d'hôtel à la Résidence de l'Ambassade de France

Dans le cadre d'un remplacement de congé maladie, l'Ambassade de France en Belgique recherche un(e) maître d'hôtel pour la résidence de France du mercredi 1er juin au vendredi 15 juillet 2022.

Missions

Travailler à la Résidence de France exige le respect de certaines règles : devoir de réserve, comportement et présentation exemplaires, loyauté, accomplissement des tâches fixées par l'intendant.

Sous l'autorité de l'intendant, le(la) maître d'hôtel participera à l'organisation des événements : déjeuners, cocktails, dîners, conférences etc. à la Résidence de France.

Il (elle) sera plus particulièrement chargé (e) des missions suivantes :

- Assurer l'organisation et la préparation du service,
- Mettre en place et servir lors de petit-déjeuner, déjeuner, dîner, cocktail...
- Assurer le dressage des tables,
- Etre attentif à la décoration pour les événements (fleurs ...),
- veiller à l'entretien et la propreté de la résidence,
- Accueillir les personnalités hébergées à la Résidence et les invités participant aux événements,
- Assurer le suivi et le contrôle des prestataires susceptibles d'intervenir à la Résidence, en coordination avec le poste de sécurité.

Connaissances et savoir-faire :

- Arts de la table,
- Protocole et règles de préséance,
- Règles d'hygiène,
- Disposer d'un BEP Hôtelier serait un plus.

Savoir-être

- Capacité à travailler en équipe,
- Flexibilité et capacité d'adaptation,
- Discrétion,
- Aisance relationnelle,
- Bonne présentation.

Conditions particulières d'exercice

Les horaires de travail sont fixés par l'intendant et s'inscrivent dans le respect des 38 heures hebdomadaires.

Le/la maître d'hôtel sera amené(e) à avoir des horaires variables, en fonction de l'actualité ou des exigences spécifiques à certaines manifestations.

Le calendrier prévisionnel des congés et les modalités de prise « des jours d'équilibre » sont définis par approbation de l'intendant.

Conditions contractuelles : le/la candidat(e) sera sous statut d'agent(e) de droit local.

Durée du contrat de remplacement : 1,5 mois susceptible d'être prolongé de 2 semaines jusqu'au 31 juillet.

Date de prise de fonction : mercredi 1^{er} juin 2022.

Rémunération : le salaire est de 2 063 € brut par mois avec une participation aux frais de transport. L'agent(e) percevra, au prorata de son temps de présence, un 13^{ème} mois et un pécule de vacances (équivalent à 92% d'un mois de salaire).

Modalités de recrutement : le candidat ou la candidate voudra bien transmettre sa candidature à l'adresse mail ci-dessous en joignant un CV et une lettre de motivation.

Les candidatures sont à adresser à :

pole-rh-adl.bruxelles-amba@diplomatie.gouv.fr

marie-claude.bonnans@diplomatie.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 23 mai